ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail de nuit

Question écrite n° 125025

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le travail de nuit. Le travail de nuit concerne plus d'un salarié sur 7, soit 3,5 millions de personnes. Aussi, il souhaiterait connaître les secteurs d'activité dans lesquels celui-ci est le plus fréquent.

Données clés

Auteur : M. Philippe Meunier
Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 125025
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13260
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)